

Notaires, huissiers, comptables peuvent aussi être des professions «high-tech»

La deuxième édition des Grands prix de l'innovation et de la performance Droit Finance Assurance a récompensé le dynamisme de ces professions trop souvent associées à des activités austères.

Une solution digitale pour anticiper les risques d'impayés, un office notarial qui a imaginé la transmission aux héritiers des biens immatériels (sur le web) d'un défunt, un cabinet d'avocats qui théorise la notion de conciliation... Qui disait que les « métiers du droit et du chiffre », comme on les appelle, étaient poussiéreux et sans imagination ?

« Nous avons en région des pépites dans le domaine juridique et comptable qu'il faut mettre en lumière », explique Bruno Contestin, président du club Les Places juridiques. « Nous avons également en région une offre exceptionnelle en matière de services à haute valeur ajoutée », renchérit Grégory Sanson, président de Lille place financière. « Il faut montrer à nos étudiants à quel point ces métiers sont aussi sources d'innovation ».

Démarches innovantes

Les deux clubs lillois réunis au sein de l'association les Places tertiaires, organisaient la deuxième édition des Grands prix de l'innovation et de la performance Droit Finance Assurance : 61 dossiers reçus, 24 lauréats récompensés mercredi soir à la Chambre de commerce et d'industrie de Lille, pour leurs démarches innovantes.

« Il est unique en France que les métiers du droit et de la finance se réunissent ensemble pour mettre en valeur le professionnalisme de leur écosystème, explique Bruno Contestin. Trop d'entreprises vont chercher leurs conseils en dehors de la région, alors que nous avons tous les talents ici ! ».

Parmi les lauréats

Cabinets, entreprises ou écoles, ils ont été nombreux à être mis à l'honneur ce mardi. Que ce soit la réalisation exemplaire, en pleine crise Covid, du campus Junia ISA-HEI-ISEN (prix coup de cœur), le « Super grand prix » de Lille place financière attribué à la plateforme TradeIn (gestion du risque d'impayés), « peut-être notre future Licorne » selon Grégory Sanson.

Ou encore dans le domaine juridique, les innovations du cabinet notarial de Rémi Blondelle à Lille (transmission des biens immatériels), du cabinet CVS (préparation à la conciliation-médiation), ou encore l'École du discours à la Faculté libre de droit de Lille. Car un juriste se doit d'être aussi un communicant.

Par Jean-Marc Petit

